PROCOMPTA

ACTION PHILIPPE STREIT

5 Rue Emile Streit

25340 ANTEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2019

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée Générale
de l'association **ACTION PHILIPPE STREIT**

5 Rue Emile Streit
25340 ANTEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société ACTION PHILIPPE STREIT,

OPINION

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 6 novembre 2020, , nous vous présentons l'audit des comptes annuels de l'association ACTION PHILIPPE STREIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 6 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 17 mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral, financier et d'activités arrêtés le 6 novembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomales significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Besançon, le 20 novembre 2020

Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

Bilan Actif

Etat comptable en euros

		31/12/2019			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	40 000		40 000	
	Constructions	817 911	14 654	803 257	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	158 870		158 870	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 038		1 038	
	TOTAL (I)	**1 017 819**	**14 654**	**1 003 165**	
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 496		8 496	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	20 000		20 000	
	Autres créances	1 625		1 625	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	395 557		395 557	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 404		16 404	
	TOTAL (II)	**442 082**		**442 082**	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 459 901**	**14 654**	**1 445 247**	

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an 1 038
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés,		
	Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	905 198	
	Total des fonds propres	905 198	
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**905 198**	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	477 645	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 404	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**540 049**	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 445 247**	

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	905 197,74	0,00
(1) Dont à moins d'un an	65 049	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

COMMISSAIRE AUX COMPTES-25420 ECOLE VALENTIN ★PROCOMPTA★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	
		12 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	22 135	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	921 879	
	Cotisations	800	
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**944 814**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	1 793	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	20 491	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales	33	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	14 654	
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	**36 971**	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**907 843**	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers		
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	2 645	
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(2 645)**	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**905 198**	
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**944 814**	
	TOTAL DES CHARGES	**39 616**	
	EXCEDENT ou DEFICIT	**905 198**	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

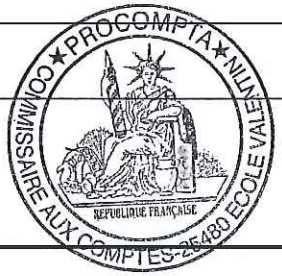

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	
		12 mois	**0 mois**
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	22 135	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	921 879	
	Cotisations	800	
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**944 814**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	1 793	
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	20 491	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales	33	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	14 654	
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	**36 971**	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**907 843**	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers		
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	2 645	
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(2 645)**	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**905 198**	
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**944 814**	
	TOTAL DES CHARGES	**39 616**	
	EXCEDENT ou DEFICIT	**905 198**	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

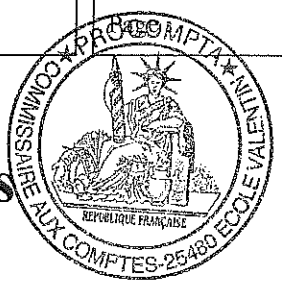

Etat exprimé en **euros**

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général, qui sont:

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices; conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 et ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Informations complémentaires :

1 - Cf Annexe "Suivi des options comptables"

- Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité .

A la date d'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants	20 ans
- Agencements et aménagements	néant
- Matériel et outillage	néant
- Matériel de transport	néant
- Mobilier, matériel de bureau	néant

- Stocks :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

PROCOMPTA COMMISSAIRE AUX COMPTES-25480 ECOLE VALENTIN RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat exprimé en **euros**

L'actif ne comporte aucun stock.

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Evénements significatifs :

L'association a été crée le 17 mai 2019. Le premier exercice social est donc de 8 mois.

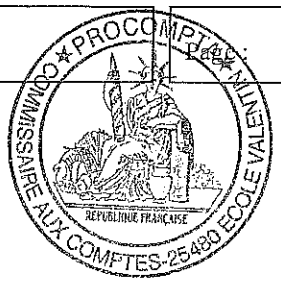

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virmt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains			40 000			40 000
	Constructions sur sol propre			817 911			817 911
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours			158 870			158 870
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**1 016 781**			**1 016 781**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			1 038			1 038
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**1 038**			**1 038**
	TOTAL			**1 017 819**			**1 017 819**

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		14 654		14 654
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**14 654**		**14 654**
	TOTAL		**14 654**		**14 654**

Provisions

Etat exprimé en **euros**

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }				

NEANT

PROCOMPTA COMMISSAIRE AUX COMPTES 25480 ECOLE VALENTIN

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 038	1 038	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 000	20 000	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 625	1 625	
Charges constatées d'avance	16 404	16 404	
TOTAL DES CREANCES	**39 067**	**39 067**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	477 645	2 645	475 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	62 404	62 404		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**540 049**	**65 049**	**475 000**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		**1 625**
Autres créances		**1 625**
DIVERS -PRODUITS A RECEVOIR	*1 625*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2019**

Total des Charges à payer		**5 817**
Emprunts et dettes financières divers		**2 645**
INT. COURUS S/AUTRES EMPRUNT	*2 645*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 172**
FOURN. FACT. NON PARV. S/AC	*3 172*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

PROCOMPTA COMMISSAIRE AUX COMPTES-25430 ECOLE VALENTIN
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**16 404**
Charges externes		16 404	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**16 404**

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		905 198		905 198
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL		**905 198**		**905 198**

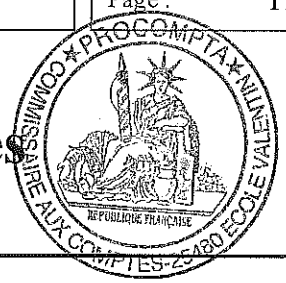

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

NEANT

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Mention expresse (art. 227 II-2 du CGI)

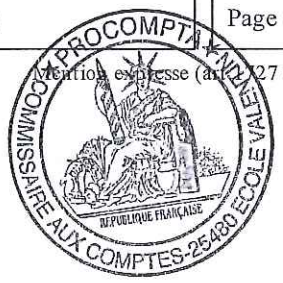

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Dans le cadre de l'application des Règlements ANC n° 2014-03 et ANC n°2016-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
- Entité non concernée

- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
- Entité non concernée.

- 3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
- Entité non concernée.

- 4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
- Entité non concernée.

- 5 Coûts de développement :
- Entité non concernée.

- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
- Entité non concernée.

- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- 8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :
- Entité non concernée.